

# DOSSIER DE CANDIDATURE

*Demande d'attribution du label Commune Humaine*

Document n° 04 — version 2.2 — à retourner à [bonjour@communehumaine.fr](mailto:bonjour@communehumaine.fr)

Merci de l'intérêt porté à la démarche Commune Humaine. Ce dossier permet à votre commune de présenter son territoire, ses motivations, ses initiatives et sa manière de faire vivre le lien humain au quotidien. Il a été conçu pour rester simple, concret et adapté aux réalités des petites et moyennes communes : il ne s'agit pas de décrire une commune parfaite, mais une dynamique humaine sincère.

**Conseil pratique :** ne produisez aucun document spécialement pour ce dossier. Les preuves demandées sont des documents qui existent déjà — bulletin municipal, délibérations, affiches, photos, articles de presse locale.

**Ce que coûte le label : rien.** La candidature, l'instruction, l'échange avec votre commune et la décision du Comité de labellisation ne donnent lieu à aucune facturation. Si le label vous est attribué, vous recevez gratuitement votre certificat officiel millésimé et vous pouvez faire état de votre labellisation, en toutes lettres, dans toute votre communication — bulletin, site, presse, conseil municipal.

**Ce qui est payant : afficher le label.** L'usage de l'identité visuelle — logo, millésime graphique, visuels, panneau d'entrée de commune, plaque de mairie — ainsi que votre fiche sur la carte du réseau sont ouverts par l'adhésion au réseau, souscrite auprès de la société Commune Humaine. Les tarifs sont publics et vous seront communiqués avant toute décision. Cette adhésion ne conditionne jamais l'attribution ni le maintien de votre label : le Comité statue sans savoir si vous adhérerez.

## Partie 1 — Identité de la commune

| Champ                                                  | À renseigner |
|--------------------------------------------------------|--------------|
| Nom de la commune                                      |              |
| Département / Région                                   |              |
| Population (dernière population légale)                |              |
| Site internet et réseaux sociaux éventuels             |              |
| Nom du maire                                           |              |
| Personne référente pour la candidature (nom, fonction) |              |
| Adresse électronique                                   |              |
| Téléphone                                              |              |

## Partie 2 — Votre commune en quelques mots

**Comment présenteriez-vous votre commune (identité, ambiance, vie locale, histoire) ?**

---

---

**Quels sont, selon vous, ses principaux atouts humains ?**

---

---

**Quels sont aujourd'hui ses principaux défis humains (isolement, vieillissement, perte de lien, attractivité...) ?**

### **Partie 3 — Vos motivations**

**Pourquoi souhaitez-vous rejoindre la démarche Commune Humaine, et que souhaiteriez-vous valoriser à travers le label ?**

### **Partie 4 — Le socle des dix critères**

Le label repose sur dix critères concrets et vérifiables. Pour chacun : cochez la case si votre commune le satisfait, décrivez brièvement comment, et indiquez les preuves jointes. Il n'est pas nécessaire de satisfaire les dix critères pour candidater : à partir de huit, le label peut être attribué ; entre cinq et sept, votre commune peut rejoindre la démarche avec le statut « Commune Engagée », gratuit, assorti des recommandations écrites du Comité et d'un délai pour progresser.

**Critère 1** ☐ Notre commune dispose d'au moins un lieu public identifié propice à la rencontre. Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

**Critère 2** ☐ Un dispositif d'accueil des nouveaux habitants existe (pochette, cérémonie, visite, courrier...).

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

**Critère 3** ☐ Les habitants disposent d'un moyen simple et connu de rencontrer ou contacter les élus.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

**Critère 4** ☐ Au moins une action concrète de lutte contre l'isolement est menée chaque année.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 5** ☐ La commune soutient concrètement sa vie associative (subventions, locaux, communication).

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 6** ☐ Au moins un événement annuel ouvert à tous favorise la rencontre entre habitants.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 7** ☐ La communication municipale est claire, régulière et accessible à tous les publics.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 8** ☐ Une personne ou un point de contact est identifié pour orienter les habitants isolés ou en difficulté.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 9** ☐ Au moins une initiative intergénérationnelle ou participative a été menée dans les douze derniers mois.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

**Critère 10** ☐ Les espaces publics sont entretenus et aménagés pour favoriser la pause et la discussion.

Comment, chez vous ? (2 à 4 lignes) — Preuves jointes :

---

---

## Partie 5 — Vos initiatives et fiertés locales

Présentez librement deux ou trois initiatives dont votre commune est particulièrement fière (titre + description). Vous pouvez joindre photos, articles, supports.

---

---

---

---

---

---

## Partie 6 — Pièces jointes

- photos de la commune, des lieux de convivialité, des événements ;
- bulletins municipaux récents ;
- tout document existant illustrant les critères cochés (délibérations, affiches, articles, attestations).

## Partie 7 — Engagement de la commune

En déposant cette candidature, la commune confirme avoir pris connaissance du référentiel officiel (document n° 01) et du règlement d'usage du label (document n° 07), adhérer à l'esprit de la démarche, et accepter l'échange de vérification — visioconférence ou visite — prévu par la procédure d'attribution.

La commune souhaite également : ☐ participer au réseau des communes pilotes fondatrices  
☐ recevoir les informations du projet

**Aucune démarche commerciale ne fait suite à la présente candidature.** Si le label est attribué, un formulaire distinct vous sera remis avec la notification : il vous permettra d'accepter ou de refuser que vos coordonnées soient transmises à la société qui commercialise les supports et l'adhésion au réseau. Le refus est sans aucune conséquence sur le label, et le Comité de labellisation n'en est pas informé.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature du maire et cachet de la commune :

## Protection des données

Le responsable de traitement est l'association Commune Humaine, garante du label. Les informations transmises sont utilisées exclusivement pour l'instruction de la candidature et la vie du réseau. Elles sont conservées pendant la durée de la relation puis archivées trois ans. Aucune donnée n'est transmise à la société exploitant la marque ni à aucun tiers sans le consentement exprès et écrit de la commune, recueilli par un formulaire distinct. Le dossier de candidature, les preuves, les évaluations et les motifs de la décision ne sont en aucun cas transmis à la société. La commune peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition à l'adresse : [bonjour@communehumaine.fr](mailto:bonjour@communehumaine.fr), et introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## Dépôt du dossier

Dossier à adresser à [bonjour@communehumaine.fr](mailto:bonjour@communehumaine.fr) — [communehumaine.fr](http://communehumaine.fr). Un accusé de réception vous est adressé sous huit jours, avec le calendrier des prochaines sessions du Comité de labellisation.